



**Réaction de Philippe Lauzeral,
Directeur Général Délégué de
Stellium**

13 octobre 2020

Sanctuariser la fiscalité et la spécificité de l'assurance-vie

Malgré un contexte économique difficile, les députés, à l'occasion du vote du projet de loi de finance de 2021, ont rejeté un amendement visant à augmenter la fiscalité sur l'assurance-vie. C'est une bonne chose.



Trouvons des outils pour la relance, mais arrêtons de toucher à la fiscalité. L'épargnant français, pour redevenir investisseur, doit avoir confiance. Les incitations fiscales pour investir à long terme sont fondamentales et doivent être maintenues, voire même renforcées. Face aux enjeux économiques, la fiscalité et la spécificité de l'assurance-vie doivent être sanctuarisées !

Rappelons que l'assurance-vie se positionne toujours comme la solution d'épargne préférée des Français, avec plus de 54 millions d'épargnants pour plus de 1 700 milliards d'euros d'encours.

Sur le long terme, le déséquilibre des systèmes des retraites entrainera un glissement progressif vers une logique de capitalisation. Avant de représenter un outil de transmission pour les épargnants, l'assurance-vie constitue avant tout un outil de préparation à la retraite.

Dans ce contexte économique extrêmement tendu et face aux enjeux sociétaux, l'instabilité chronique de notre fiscalité est à proscrire ! En ce sens, le maintien des avantages fiscaux de ce produit d'épargne est une bonne nouvelle.

L'assurance-vie doit se réinventer pour constituer demain un véritable outil d'investissement à long terme. La protection de son cadre fiscal devient alors un impératif ! Nous n'avons qu'une certitude : il faut aller encore plus loin !

À propos de Stellium

Spécialisée depuis 1992 dans l'investissement immobilier locatif et dans les solutions patrimoniales, Stellium, au travers de ses trois entités Stellium Placement, Stellium Immobilier et Stellium Financement, distribue son offre via son réseau exclusif de 1300 consultants indépendants Prodémial.

En 2019 Stellium a assuré la commercialisation de **1100 logements actés sur tout le territoire** et a collecté **280 millions d'euros en placement financier** pour un encours total d'**1 milliard d'€**.

Stellium Placement sélectionne en toute indépendance une offre globale de solutions innovantes en architecture ouverte.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

- **Solutions d'épargne financière** : une offre haut de gamme totalement digitalisée en assurance-vie ultra accessible des 50 €, une offre retraite (PER & Madelin), une offre en épargne salariale (PEI, PERCOI) sont à disposition pour répondre à tous les objectifs patrimoniaux d'une clientèle de particuliers et d'entreprises. Une offre négociée auprès de signatures référentes sur le marché (Apicil, VIE Plus et Oddo BHF, Primonial) et plus de 50 sociétés de gestion en valeurs mobilières.
- **Solutions d'épargne immobilière** : les SCPI les plus compétitives du marché auprès de 7 sociétés de gestions sont sélectionnées, donnant accès à l'ensemble des segments de l'immobilier tertiaire (bureaux, commerces, entrepôts...) en France comme à l'étranger.
- **Solutions fiscales** : tous les dispositifs en placement permettant aux investisseurs d'optimiser leur fiscalité : SCPI fiscales, Girardin industriel ou FIP FCPI
- **Solutions de diversification** : supports d'investissement non cotés dans l'immobilier ou en capital investissement

Stellium Immobilier s'est diversifié, au fil du temps, pour devenir l'une des premières plateformes indépendantes de distribution de solutions immobilières en France. En 25 ans, Stellium a commercialisé 38.000 logements sur tout le territoire, aux côtés de plus de 100 partenaires promoteurs nationaux et régionaux. La gamme proposée est vaste : Pinel, Pinel outre-mer, Malraux, Monuments Historiques, résidences avec services, nue-propriété...

Stellium Financement créé en février 2019, apporte aux consultants Prodémial des solutions de financement en immobilier locatif ou résidentiel mais aussi en SCPI et en restructuration de prêts négociés auprès de partenaires bancaires sur tout le territoire.

À propos de Prodémial Business School :

Créée en 2012, Prodémial Business School forme tous les consultants Prodémial exclusifs des sociétés Stellium dans le double but :

- De leur permettre d'acquérir les capacités professionnelles indispensables à l'obtention des habilitations réglementaires (liées à la loi ALUR, aux contraintes exigées par l'AMF, l'ORIAS) ;
- Mais aussi de porter leurs compétences au plus haut niveau.

Certifiée ISO 9001, Prodémial Business School a délivré plus de 1.200 habilitations professionnelles en 2019. Les consultants sont particulièrement formés à 3 secteurs d'investissement : l'immobilier locatif, le financement, l'assurance-vie et les placements financiers.

A noter que Prodémial Business School a l'ambition, dès 2021, d'être l'une des premières écoles du secteur à obtenir la certification unique, Qualiopi, qui régira toutes les offres de formation. Cette certification démontrera encore un peu plus **l'engagement de délivrer une formation certifiante de la plus haute qualité, faisant des consultants Prodémial des experts rigoureux et responsables dans tous les métiers de la gestion de patrimoine.**

11 avenue Parmentier – CS 70 117 – 31201 Toulouse Cedex 2 – Tél. 05 67 73 30 00

Stellium Immobilier SAS – Société au capital social de 150 000 euros – RCS Toulouse 384 850 095 – Carte Professionnelle N°CPI 3101 2015 000 001 813 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » sans détention de fonds.

Stellium Courtage SAS – Société de courtage d'assurance au capital social de 350 000 euros – RCS Toulouse 421 956 509 – N°ORIAS : 07 006 919 (www.orias.fr) – Responsabilité civile professionnelle conformes au code des assurances – Activité exercée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR – 4 place de Budapest, 75 009 Paris, <https://acpr.banque-france.fr/>)

Stellium Invest SAS – Société au capital social de 950 000 euros – RCS Toulouse 538 449 612 – Entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR – 4 place de Budapest, 75 009 Paris, <https://acpr.banque-france.fr/>) – sous le n°10983 N

Stellium Financement SAS – Société au capital social de 100 000 euros – RCS Toulouse 842 612 707 – N°ORIAS : 18 006 415 (www.orias.fr) – Courtier en opération de banque et en services de paiement – Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR – 4 place de Budapest, 75 009 Paris, <https://acpr.banque-france.fr/>)

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>